

Conseil d'Ecole du Jeudi 20 octobre 2022

Présents :

Enseignants : Mmes, BARBE, BEAUMANOIR, CHAUVEL, DUPUET, GASCHET, MALABRY, NYAMBI, POUBANNE, MICHEL (Psychologue scolaire), Mme MULLER (Maîtresse E); M CHAMART (directeur), FINET, LOUIS (maître E), FOURNIER.

Parents : PICQUIER, ROUSSEAU, BANNIER, BERNARD, GOULAT, BORDET, PELLISSIER, OMONT, M. GAUTIER.

Mairie : M. BOUVIER (Adjoint aux affaires scolaires).

Excusés: Mme BOULESTEIX (Inspectrice), Mme TAVARES (DDEN), Mme BANNIER (parent), Mme SAULNIER, M. DA SILVA ? Mme BOULIC.

Absents : M. Nebel (maire)

1. Règlement intérieur

- Vote du règlement intérieur de l'école.

Proposition de modification :

Est transformé par :

« Election: Concernant les élections des représentants des parents d'élèves se déroulant en octobre de l'année en cours, le vote aura lieu **par voie électronique ou à défaut exclusivement par correspondance** ».

- Le règlement, « ainsi modifié » est adopté à l'unanimité.

2. Présentation des classes : effectifs/répartition pédagogique

- L'école compte à ce jour 234 élèves pour 10 classes. Pour rappel, il y avait 218 élèves à la même période l'an passé. Les prévisions annonçaient 213 élèves. Au final, c'est 21 élèves supplémentaires que nous devons accueillir. Cela fait donc une moyenne de 26 élèves par classe. C'est encore un peu insuffisant pour espérer une ouverture. Il faudra y être attentif en fin d'année.

- L'équipe a évolué. Mme Baptiste a obtenu un poste définitif dans l'école. Mesdames Legrand et Baptiste sont parties en formation. Elles sont remplacées pour cette année par Mesdames Chauvel et Gaschet. Mme Dupuet est arrivée sur l'école pour effectuer la décharge de direction et la décharge de Mme Malabry. Enfin, M. Frédéric Louis a repris son poste de maître E. Enfin Mme Muller a obtenu son poste de maîtresse E. Ce qui permet au réseau, depuis bien longtemps, d'être enfin au complet.

- La répartition est la suivante :

- 1 CP à 24 élèves ☞ Mme BEAUMANOIR
- 1 CP/CE1 à 22 élèves et 2 élèves/classe en dispositif ULIS ☞ Mme MALABRY/Mme DUPUET
- 1 CE1 à 27et3 élèves en dispositif ULIS ☞ Mme BARBE
- 1 CE1/CE2 à 25et 2 élèves en dispositif ULIS ☞ Mme CHAUVEL
- 1 CE2 à 26et2élèves en dispositif ULIS ☞ Mme NYAMBI
- 1 CM1 à 24et 1 élève en dispositif ☞ Mme POUBANNE
- 1 CM1 à 25et 1 élève en dispositif ULIS ☞ M. FINET
- 1 CM2 à 23et1 élève en dispositif ULIS ☞ M. CHAMART
- 1 CM2 à 24 ☞ M CHAMART/Mme DUPUET

Mme SAULNIER est la coordonnatrice du dispositif ULIS : elle coordonne les temps d'inclusion des élèves en classe de référence, les temps d'apprentissage en ULIS, les temps de soin pour les élèves bénéficiant d'un SESSAD. 12 élèves font partie du dispositif avec des temps d'inclusion adapté à leur âge.

- L'équipe note l'augmentation des effectifs, ce qui alourdit les classes mais la difficulté scolaire est bien présente dans nos classes. Des effectifs réduits permettraient une meilleure prise en charge. L'ouverture d'une nouvelle classe serait de ce point de vue intéressante.

3. RASED

- Madame Michel, psychologue scolaire du RASED, Elle peut être amenée à intervenir auprès des enfants ou à faire des bilans. Cela se fait toujours avec l'accord des parents. Il est précisé que les parents peuvent directement faire appel à elle si besoin.
- Madame Muller et M Louis occupent donc les postes de maîtresse et maître E. Ils présentent la nature de leurs interventions auprès des élèves.
- Mmes Michel et Muller précisent que la nature des interventions auprès des élèves est très variée : cela peut être des bilans ou des petits ateliers pédagogique afin d'accompagner les élèves à besoin dans le cadre de leur apprentissage.
- Nous nous réjouissons qu'enfin le réseau d'aide soit au complet.

4. Elèves à besoins particuliers

- Actuellement l'école compte 24 élèves en situation de handicap, et 2 élèves en attente de reconnaissance auprès de la MDPH. 12 de ces 26 élèves font partie du dispositif ULIS. Chacun d'entre eux a un accompagnement individualisé. Quand ils sont en ULIS avec Mme SAULNIER, ils peuvent recourir à l'aide de l'AESH affectée au dispositif : Mme MORIN. En revanche, ils ont moins souvent d'aide humaine quand ils sont en classe de référence. Ils y vont donc pour un temps variable, et dans des domaines différents selon leurs possibilités (certains en mathématiques ou français, d'autres pour des matières de découverte). 4 de ces élèves bénéficient de l'aide d'un SESSAD.
- Les autres élèves sont dans les classes ordinaires et bénéficient d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation). Ils sont accompagnés par des AESH pour une partie du temps scolaire (en général une douzaine d'heures). Ces AESH sont cette année au nombre de 7 : Mmes TSCHANZ , MILLE, MALLAY, CHAMBLET, BLANC, DARRE et M. DENIS.
- Afin d'améliorer une meilleure inclusion des enfants en ULIS, nous rédigeons par chaque enfant des fiches navette qui permettent d'optimiser les inclusions.
- Outre ces 26 élèves, d'autres élèves ont des besoins particuliers et font l'objet d'une attention particulière, notamment d'aménagements en classe. Les équipes éducatives organisées tout au long de l'année sont précisément là afin de lister les difficultés et de définir les aménagements d'apprentissage dont ces élèves ont besoin.
Pour cela, l'école s'est équipée d'un matériel spécifique pour ces élèves : 5 ordinateurs portables avec des logiciels adaptés, plans inclinés, tables hautes (...) et continuera de s'équiper en fonction des besoins. Nous remercions à ce titre la mairie pour les investissements en matériel informatique.
- APC : nous avons décidé l'année dernière d'organiser nos APC différemment. Nous prenons les élèves relevant de ce dispositif 2 fois par semaine sur une période entière et sur un thème précis. A titre d'exemple, ce sont les CM2 qui seront prochainement pris pour travailler la fluence en lecture. Ils seront donc pris par tous les enseignants de l'école 2 fois par semaine.

► Dispositif CLAS : ce dispositif émane du centre socio culturel. La responsable est Aude Griveau. Il est organisé de la façon suivante : 2 fois par semaine, 12 élèves sont pris en charge (le mardi et le vendredi) afin de travailler le mardi sur les devoirs (comment apprendre à apprendre) et le vendredi il est proposé des activités en lien avec la bibliothèque. Ce dispositif démarrera le à la rentrée de novembre.

5. Intervenants extérieurs

- Comme les années passées, les classes de cycle 3 bénéficieront d'une intervention en Hand-ball à raison d'une heure par semaine pendant une période de 6 semaines du jeudi 4 mai au vendredi 9 juin.

L'agrément sera envoyé dans la foulée.

- Intervention Musique : Sébastien Thireau interviendra cette année sur l'école. Toutes les classes de l'école seront prises en charge à raison de 30 minutes pour les cycles 2 et de 45 minutes pour les cycles 3. Les classes bénéficieront ainsi de 20 séances de musique sur l'ensemble de l'année.

6. PPMS

- Rappel : Le PPMS c'est le **Plan Particulier de Mise en Sécurité** de l'école. Il a pour but d'établir un protocole organisationnel en cas de danger. Un exercice a déjà eu lieu : l'alerte incendie. Il s'est déroulé conformément à ce protocole.

L'exercice Attentat Intrusion sera effectué avant Noël.

Jusqu'à présent, cet exercice se déroulait conformément aux consignes prévues avec une réserve sur la qualité audio des messages diffusés par les relais sur les 2 étages. Ce dispositif a été révisé à la suite de l'exercice de l'an dernier. Il sera donc à nouveau testé à cette occasion.

7. Délégués

- Comme chaque année, les classes ont choisi leurs représentants. Les délégués des élèves sont réunis une fois par mois et travaillent sur une thématique particulière. Ils sont très heureux de constater que leurs projets se concrétisent, l'exemple le plus motivant pour eux étant la mise en place des circuits billes et du développement du jardin.
- La réunion de rentrée a été celle de présentation, destinée à choisir les thèmes de l'année. En premier lieu, un thème s'est imposé :
 - La gestion des jeux de cour car nous avons constaté que les jeux étaient soit mal rangés, soit égarés, ou encore dégradés. C'était déjà une problématique l'année dernière. Nous avons cherché des solutions. Il a donc été décidé en conseil des délégués que les jeux seraient gérés par des responsables dans chaque classe. Chaque semaine, la vérification et le rangement des jeux sont réalisés par des responsables de chaque classe.
 - Le second sujet a tourné autour de notre bibliothèque. Elle a été entièrement rangée et repensée par Mme Legrand en début d'année. Les bacs ont été repeints, ils ont été déplacés, tout a été réagencé. Les consignes de rangement ont été rappelées à toutes les classes.
 - Enfin les délégués, après avoir le point en classe, ont établi une liste de menus travaux pour la cour: faire poser des compteurs à points pour le football, construire un coin livre dans la cour, poser des miroirs dans les toilettes, installer le filet de football au dessus du 2^{ème} mur, fabriquer un hôtel à insecte pour le jardin, refaire la barrière de pneus, terminer les peintures des zones, réparer les bancs de la cour, matérialiser le banc de l'amitié, fabriquer une zone pour voitures téléguidées.
- La prochaine réunion aura lieu en novembre et devra définir les projets que les enfants souhaitent mener au sein de l'école.

8. Mairie: travaux effectués et à venir

- Financement réalisés cette année :
 - 5 tables et chaises pour la classe de CP DE Mme Malabry
 - Une étagère de rangement pour le bureau de direction
 - 3000 € d'outils pédagogiques
 - Un nouveau téléphone
 - Achats d'ordinateurs à destination des élèves et des classes pour un total de 6000 €.
 - 1000 € pour le crédit sport avec le ré-aménagement du local de sport (en cours).
 - Les crédits alloués ont été respectés.
- Dans les travaux à prévoir :
 - Terminer les marquages au sol de la cour.

- Installer des miroirs dans les toilettes
 - Installer le filet de football
 - Réparer et matérialiser les bancs de l'école.
 - Se faire livrer du compost par les services techniques.
- En termes de financement :
 - Les enseignants de l'école ont émis le désir de pouvoir disposer d'un photocopieur couleur.
 - La reconduction du crédit exceptionnel de 3000 € pour l'année prochaine. Car même si ce crédit a été particulièrement apprécié, cela ne représente que 300 € par classe, ce qui permet d'acheter des outils intéressants mais cela reste une enveloppe contenue. Nous adresserons une demande en ce sens au conseil municipal pour le budget 2023.
 - L'entretien et la révision des vidéo-projecteurs de l'école car beaucoup d'entre eux ont des lampes qui arrivent en fin de vie et les images projetées sont de plus en plus floues et de mauvaise qualité.
 - Réponses de M. Bouvier (adjoint aux affaires scolaires) :

Les dépenses contraintes des communes sont en très forte progression. L'augmentation des coûts de l'énergie entraîne des dépenses importantes car les communes ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. La commune de Bléré est donc obligée d'avoir des investissements contraints.

Néanmoins les écoles peuvent toujours rédiger leurs demandes d'investissement avec l'idée directrice qu'elles ne pourront peut être pas être toutes votées.

Ce sera par exemple le cas pour le budget exceptionnel de 3000 € ou encore pour la photocopieuse couleur.

Pour les vidéos-projecteurs, un état des lieux doit être fait afin de définir les besoins. L'entretien doit donc être programmé pour 2023.

9. ENT

- L'école s'est dotée depuis début septembre d'un ENT. Il s'agit de Prim OT qui est l'ENT académique. Certains enseignants ont déjà commencé son utilisation avec leurs élèves et les familles. Nous sommes encore en phase d'apprentissage et de découverte de cet outil. A noter qu'il n'y a pas d'obligation pour les enseignants de l'utiliser. Ce choix est à l'initiative de l'enseignant s'il considère que c'est un outil qui s'inscrit dans son projet de classe.

10. Sorties et projets des classes

- Depuis 2 ans maintenant, les projets tournés vers l'extérieur ont été arrêtés ou considérablement réduits. C'est la raison pour laquelle, nous avons concentrés nos efforts pour construire des projets se déroulant au sein même de l'école. Néanmoins cette année, nous revenons enfin à une organisation plus traditionnelle qui va nous pousser à remettre des projets en route

- **Projet classe découverte** : C'est le cas pour les classes découvertes qui avaient été annulées faute de visibilité sur la faisabilité. Cette année les 2 classes de CM2 se rendront en Auvergne du 13 au 17 mars 2023 à Chambon sur Lac. Le programme exact n'est pas encore défini. Les devis sont encore à affiner. Le budget global tournera autour de 12 à 13 000 € pour les 46 enfants de CM2. Nous ferons donc appel à nouveau à la participation de la mairie, de l'APE pour co-financer ce projet. De notre côté, nous sommes en train de réfléchir au moyen de financer une partie du séjour. Nous fixons comme les années passées le montant de 100 € à demander au maximum aux familles.

- **Projet Webradio** : L'année dernière 6 classes ont participé à la construction d'une webradio c'est-à-dire d'une émission de radio qui a duré 1h30. Cette émission est encore podcastable sur le site webradio de l'académie Orléans-tours. A nouveau cette année, des classes vont s'investir dans ce projet très porteur pour les apprentissages.

- **Projet jardin** : Depuis 2 ans maintenant, nous avons lancé conjointement avec le périscolaire et le centre de loisir notre projet jardin. L'année passée, toutes les classes sont allées travailler dans le jardin. Nous avons beaucoup travaillé sur la structure du jardin : la construction des bacs, du tipi, de la barrière. Nous

avons effectué nos premières plantations. Et la semaine dernière, nous avons procédé à nos premières récoltes qui ont été transmises au cuisinier de la cantine.

A nouveau cette année, ils iront avec leur maîtresse ou maître mettre la main dans la terre.

Au programme : Finir la structure, alimenter le jardin en compost, replanter nos bacs, planter des fleurs, installer l'hôtel à insectes.

- **Projet Journée anglaise** : Comme l'an dernier, nous pensons ré-organiser une journée anglaise avec différents ateliers autour de la langue anglaise. La date n'est pas encore fixée.
- **Projet d'accueil des GS** : La cérémonie d'accueil des GS sera également reconduite sans doute sous la même forme.
- **Cross du collège** : Les CM2 participeront demain au cross du collège avec les classes de 6^{ème}.
- **Tournoi de hand ball** : En fin d'année, à la suite du cycle hand ball, un tournoi sera organisé pour les élèves de cycle 3. L'an dernier, il avait été fait dans les gymnases à cause des fortes chaleurs. Il devrait normalement être organisé en extérieur. La date a été fixée au 19 juin 2023.
- **Visite du collège** : Nous espérons fortement que cette année la visite du collège pour les CM2 pourra être remise en place car cela fait maintenant 3 ans que nos CM2 ne peuvent pas vivre ce moment important dans la scolarité d'un élève. Nous ferons une demande en ce sens auprès de Mme Lepain.
- **La journée des 100 jours** : Comme depuis plusieurs années, les classes de CP organiseront la journée des 100 jours donnant lieu à une journée organisée autour d'ateliers afin de fêter le 100^{ème} jour de classe.

11. APE

► Prise de parole de l'APE pour présenter les grandes dates de l'année :

A noter que l'ensemble du bureau a changé cette année. Mme Picquier a été élue présidente de l'APE.

Les grandes dates de l'année ont été fixées :

- 3 décembre : marché de Noël.
- Mars : carnaval.
- Fêtes des mères.
- 30 juin : fêtes des écoles.
- Tombola pendant la fête des écoles.

12. Questions diverses

Pas d'autres questions.

La séance est levée à 20h15.

Signature du président :

